



DEKRA Belgium – Gestionnaire de sinistres Zaventem

En quoi consiste le poste de gestionnaire de sinistres au sein du département Claims?

Vous êtes **responsable** du traitement et de la gestion des dossiers de sinistres et ce, dans différents domaines tels que la gestion des sinistres internationaux, nationaux mais aussi au sein de l'aide juridique. En fonction de votre expérience antérieure ou de votre domaine d'intérêt, vous serez affecté à l'une de nos équipes. En outre, vous êtes chargé de **défendre** les intérêts de notre client ou de son assuré. Les **solutions orientées vers le client** sont importantes pour obtenir un résultat positif.

En tant que gestionnaire de sinistres, vous devrez traiter avec des interlocuteurs internes et externes tels que les assurés, les bureaux, les experts, les avocats, etc.

Vous aborderez ces interlocuteurs de la manière la plus **conviviale** possible, en prenant des dispositions internes mais aussi en respectant les accords avec le client.

- Vous êtes **désireux d'apprendre** et avez une forte dose de **motivation**.
- Idéalement, vous êtes titulaire d'un **Bachelier** ou d'un **Master** en droit ou en finance et en assurance ou vous avez une expérience similaire.
- Vous travaillez de manière **proactive** et prenez les mesures nécessaires pour mener à bien les dossiers.
- Vous êtes capable de **vous identifier** aux problèmes du client et de les résoudre.
- Vous travaillez rapidement et **efficacement**.
- Une **communication fluide** et des contacts variés avec des experts, des assurés, des intermédiaires, des avocats, etc. ne vous posent aucun problème.
- Une bonne connaissance du **néerlandais** et du **français** est important.

Vous travaillerez dans une **équipe dynamique** au sein d'un acteur international. Bien sûr, vous obtiendrez également la reconnaissance de vos **valeurs** et de vos **talents** et vous aurez la possibilité de mettre en pratique votre expertise.

En fonction de votre expérience et de vos compétences, vous recevrez un **salaire attractif**, complété par des **avantages extra-légaux** tels qu'une assurance de groupe, des chèques repas et un 13e mois. Vous avez également le choix de déterminer votre propre horaire de travail (38/39/40h), ce qui vous permet d'obtenir des **jours ADV** supplémentaires. Vous pouvez également choisir vos propres horaires de **travail flexibles**.

En outre, nous offrons un large éventail de **possibilités de formation et de développement** afin que vous puissiez accomplir votre travail aussi bien que possible.

Après une période de formation, vous suivez également la politique de **travail à domicile** fixe selon laquelle nous travaillons 3 jours au bureau et 2 jours à domicile.

Vous pouvez travailler dans nos bureaux de Gand ou Zaventem, tout dépend d'où vous habitez.

Vous vous reconnaissez dans la personne que nous recherchons comme responsable des dommages ? Alors, postulez à ce poste et qui sait, vous deviendrez peut-être notre nouveau collègue !

<http://www.dekra.be>